

[Text]

que l'on pense absolument essentiel: un dialogue constructif et ouvert est absolument essentiel, à ce moment-ci, pour sauver l'Accord du lac Meech.

Il me fait donc plaisir, au nom du Parti libéral du Canada, de féliciter ce matin le premier ministre McKenna pour son initiative. Nous sommes pleinement conscients qu'il cherche à faire avancer le débat constitutionnel et qu'il offre une solution pour dénouer l'impasse qui perdure depuis que différents gouvernements provinciaux ont été élus au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et à Terre-Neuve, et surtout depuis que les nouveaux premiers ministres provinciaux, qui n'étaient pas à l'Édifice Langevin les 2 et 3 juin 1987, ont exprimé publiquement des réserves au sujet de l'Accord du lac Meech.

Je trouve donc, et je le dis au nom de notre parti, excessivement louable la démarche du premier ministre McKenna, surtout parce qu'il a choisi de présenter une résolution d'accompagnement reconnaissant que l'Accord du lac Meech ne peut être ouvert et modifié directement, parce qu'une telle modification obligerait le Parlement du Canada et plusieurs assemblées législatives à tout reprendre du début.

Mais a-t-on encore le temps? C'est là ma première question au premier ministre McKenna. Il me semble que le premier ministre Mulroney aurait dû présenter officiellement une telle résolution d'accompagnement il y a plusieurs mois, mais puisqu'il ne l'a pas fait, reste-t-il encore assez de temps pour dégager un nouveau consensus au pays et sauver l'Accord du lac Meech?

• 1205

Deuxièmement, j'aimerais demander au premier ministre McKenna de me dire s'il croit que sa proposition, qui vise à donner au Parlement et au gouvernement du Canada le rôle de promouvoir la caractéristique fondamentale du Canada, celle qui est visée à l'alinéa 1a) de la modification constitutionnelle de 1987, a plus de chance d'être acceptée maintenant qu'en juin 1987. Est-ce qu'il pense que le Québec est maintenant prêt à reconnaître ce rôle à Ottawa dans la Constitution? Est-ce qu'il est d'avis qu'enfin, le premier ministre Mulroney est prêt à assumer pleinement cette responsabilité qui, pour nous du Parti libéral, nous semble très évidente pour un gouvernement canadien?

M. McKenna: Vous me demandez s'il reste du temps. Oui, il y a du temps s'il y a de la volonté.

Pour ce qui est de votre question concernant la clause de promotion, je crois que le gouvernement fédéral actuel est prêt à accepter sa responsabilité. J'espère que ce sera une des recommandations de ce Comité et que le gouvernement du Canada acceptera une telle recommandation. Il est essentiel que ce soit clair: ce rôle de promotion n'est pas une menace pour la province de Québec; c'est dans le champ de compétence du gouvernement fédéral seulement et cela n'affecte pas l'intégrité culturelle de la province de Québec.

[Translation]

constructive dialogue, vital now in order to save the Meech Lake Accord.

It is a pleasure for me, on behalf of the Liberal Party, to congratulate Premier McKenna for his initiative. We are fully aware that he strives to further the Constitutional debate in that he proposes to break the impasse in which we are since new provincial governments have been elected in New Brunswick, Manitoba and Newfoundland and, above all, since the new provincial Premiers, who were not present at the Langevin Building on 2 and 3 June 1987, publicly expressed reservations about the Meech Lake Accord.

Premier McKenna's initiative deserves to be highly praised, and I speak on behalf of our Party, mainly because he chooses to propose a companion resolution recognizing that the Meech Lake Accord cannot be reopened and directly amended because such an amendment would force the Parliament of Canada and several legislatures to start everything from the beginning.

But is there still time? This is my first question to Premier McKenna. It seems to me that Prime Minister Mulroney should have officially proposed such a companion resolution several months ago, but since he did not do it, is there still enough time left to find a new national consensus and save the Meech Lake Accord?

Secondly, I would like to ask Premier McKenna if he believes that his proposition which aims at giving the Parliament and the government of Canada the role of promoting the fundamental characteristic of Canada referred to in paragraph 1(a) of the constitutional amendment of 1987 has a better chance of being accepted now than in June 1987. Does he think that Quebec is now ready to recognize this role to Ottawa in the Constitution? Does he think, finally, that Prime Minister Mulroney is ready to fully assume this responsibility which for us in the Liberal Party seems very evident for a Canadian government?

Mr. McKenna: You are asking me if there is enough time left. Yes, there is enough time if there is a will.

As far as the promotion clause is concerned, I think that the actual federal government is ready to assume its responsibility. I hope it will be one of the recommendations of this committee and that the government of Canada will accept such a recommendation. It is essential that it be clear: this promotion role is not a threat for the Province of Quebec; it is in the jurisdiction of the federal government only and it does not affect in any way the cultural integrity of the Province of Quebec.